

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 52 (2005)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Changement de (à la...) tête!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Protection de la population: unité menacée?

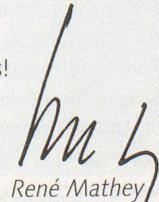
Cela a été dit et répété lors de l'Assemblée des délégués de l'USPC à Bâle: «La protection de la population est vitale en cas de catastrophe...» (Walter Donzé). Et pourtant, le directeur de l'OPPP, Willi Scholl, n'a pas caché non plus les nouvelles coupes budgétaires qui visent son Office (instruction, achèvement difficile de POLYCOM – seul lien de communication compatible dans tous les cantons – et en Europe!, personnel, etc.).

Ces déclarations concomitantes ne sont pas anodines dans le contexte. En effet, à l'heure où l'on peut remarquer que le nouveau concept se met en place (parfois bien lentement) dans les cantons, on peut aussi craindre pour l'unité du système ce qui reviendrait, à terme, à un affaiblissement général de la sécurité des personnes et des biens.

Par exemple, les cantons étant souverains pour l'application des lois fédérales, on pourrait «suspecter» certains responsables de vouloir jauger quels seraient les «moyens les moins coûteux» à mettre en œuvre pour aider une population touchée par un événement de faible amplitude. Il n'y a d'ailleurs aucun cynisme dans le propos, parce que quel que soit le type de dégâts, quiconque le vit est forcément en état de faiblesse.

Ce sont trois récents événements qui sont à la base d'un raisonnement qui semble accréditer la «thèse» ci-dessus. Il s'agit tout d'abord de la panne des CFF. A Genève, quelque 17 voyageurs ont dormi dans les locaux de la protection civile. De plus, la PCi a fourni mille litres d'eau. Dans ce cas, pas de problème, puisque – semble-t-il – les frais seront pris en charge par les CFF. Aux Diablerets, la PCi est aussi venue en aide aux habitants dans les premières heures du torrent de boue qui a dévasté le village. Par contre, les autorités ont décidé (probablement sans calcul) de faire appel à l'armée pour la remise en état. Tant mieux pour les recrues basées à la caserne des Vernois: enfin un exercice utile et concret.

Alors, direz-vous, ou se situe le problème? Actuellement aucun de palpable. Cependant, il ne faudrait pas que des événements à répétition de ce type ne débouchent sur un état de «compétition» entre partenaires, au détriment de la synergie voulue par le concept. C'est bien cela qui devrait être une source de réflexions pour nos politiciens. Non? Allez, bonnes vacances à tous!


René Mathey



Une trentaine de participants pour la «der» de Jean-Charles.

PHOTOS: RM-INFO, CHEX BRES

51^e ASSEMBLÉE DE L'UNION GENEVOISE DE PARTENAIRES DE LA SÉCURITÉ (UGPS)

Changement de (à la ...) tête!

Après quelque quarante ans au Comité de l'UGPS et six en qualité de président, Jean-Charles Dédo décide de passer la main. Il restera pourtant au service de la cause en assurant la vice-présidence de l'Union suisse pour la protection civile. Autre temps fort de cette assemblée qui s'est tenue dans les locaux du Cercle de la Terrasse, un exposé intéressant et qui en a fait frissonner plus d'un, du professeur Wagner à propos du Tsunami du 26 décembre passé.

RENÉ MATHEY

Quelques mots d'histoire

Le 18 octobre 1851, septante-trois citoyens genevois décident de former une association dont l'objectif sera de développer des principes démocratiques. Quelques mois plus tard, le 19 janvier 1852, le Cercle national de Genève publie un manifeste dans lequel il expose l'esprit et le but qui l'anime. Sa fusion avec la Société helvétique sous le nom de Cercle fédéral apportera ses forces vives au Parti démocratique lorsqu'il verra le jour.

En 1880, nouveau changement de nom. Le banquet de l'Escalade du 12 décembre 1881 réunit plus de deux cents citoyens parmi lesquels Gustave Ador, Eugène Richard, Ernest Pictet, Charles Boissonnas et Louis Micheli. La fête est double puisque le Cercle démocratique inaugure ses locaux à la rue de la Pélisserie 5. Jacques Rutty, son président, résume alors le programme du Cercle: *Confiance et persévérance*.

Il faut dire aussi, comme le confirmera Olivier Cingria, vice-président de l'UGPS, à l'époque et au même titre qu'au CAS (Club Alpin Suisse), les femmes n'avaient pas accès au Cercle Libéral.

- 1852: création du Cercle Libéral sous le nom de Cercle National
- 1882: inauguration des locaux du Cercle en présence de Gustave Ador, Eugène Richard,



Félicitations au nouveau président de l'UGPS, Pascal Gondrand (à g.).

Ernest Pictet, Charles Boissonnas et Louis Micheli, lors du dîner de l'Escalade

- 1885: rédaction d'un essai sur la représentation proportionnelle
- 1913: création du Parti Libéral Suisse le 8 octobre à Berne
- 1917: Gustave Ador est nommé Président de la Confédération
- 1931-1954: Albert Picot est Conseiller d'Etat. En souvenir de son action un prix est décerné chaque année au libéral le plus méritant de l'année.

Jusqu'à nos jours, le Cercle Libéral est un réservoir d'idées et de personnalités au service de la cause libérale. Le Parti Libéral y puise



Christian, Nicolas, Hans Jürg et Gil lors de la troisième mi-temps (de g.).

souvent ses Présidents (le dernier en date: Olivier Jornot) ses conseillers d'Etat (actuellement: Martine Brunschwig-Graf et Micheline Spoerri), ou ses conseillers nationaux (Jaques Simon Eggly, Martine Brunschwig-Graf) et conseillers aux Etats (Gilbert Coutau).

Rapport du président

«L'année 2004 a été marquée par le 50^e anniversaire de notre association et notamment par la tenue de notre stand à la foire de Genève dont le thème était consacré à la concertation et la collaboration des divers partenaires non professionnels tous attachés à la sécurité de notre population. Il faut dire que ce stand a remporté un vif succès en commençant par une inauguration qui a eu l'honneur de la présence de la conseillère d'Etat Micheline Spoerri, du conseiller d'Etat Robert Cramer, de M. Daniel Zappelli, procureur général, du conseiller administratif André Hediger, de la présidente de la Foire de Genève, Mme Viviane de With, de M. Urs Rechsteiner Chef de la police, de M. Wassmer, directeur de la Sécurité civile du Canton de Genève, de M. Clerc, Chef du Service d'Assistance et de la Protection de la Population et encore bien d'autres personnalités importantes. Il me tient à cœur également de remercier tous les services qui nous ont aidé en mettant à disposition du personnel et du matériel et ceux qui nous ont soutenu financièrement. Je pense tout particulièrement à l'OFPP, à l'USPC, à l'Association des Communes Genevoises, à la Sécurité civile cantonale, au Service d'Assistance et de Protection de la Population de la Ville de Genève et à plusieurs communes du canton de Genève.

En plus du stand de la Foire de Genève, votre comité s'est concentré une fois de plus sur le développement du partenariat en essayant de rassembler sous le même toit, les associations encore isolées appelées à être engagées dans des situations de crise ou de catastrophes. Mais force est de constater que le message a toujours beaucoup de difficulté à passer, et ceci malgré les encouragements de nos autorités cantonales, et tout particulièrement de Mme Spoerri, qui rappelait lors de l'inauguration de notre stand de la foire de Genève, l'importance de l'information en matière de sécurité et qui saluait le rôle de notre

association. J'ose espérer qu'avec le temps, la sagesse l'emportera et que certaines organisations genevoises impliquées dans la sécurité comprendront qu'avant tout, c'est l'union qui fait la force et non diviser pour mieux régner.»

JCD se retire

Sachant, par expérience personnelle, que le mot de «retraite» est équivalent à la présence d'un lapin sur un navire en circumnavigation, on ne le prononcera donc pas. Il n'empêche qu'après quarante ans au Comité et six consacrés à sa présidence Jean-Charles se retire. Comme l'a souligné son épouse Marie-Claire en toute discrétion, que tout le monde se rassure, JCD ne fera pas de tricot; il continuera, inlassablement, cette espèce de saïdo qui le pousse en avant: le service à l'autre. Que ce soit pour donner le coup de main à l'UGPS qu'il représentera à l'USPC en

tant que vice-président, que pour soulager ceux qui en ont besoin, notamment par son engagement à l'OIPC.

Pour lui succéder, Jean-Charles Déodo présente la candidature de Pascal Gondrand, actuel directeur de cabinet auprès de l'OIPC. Accepté à l'unanimité Pascal Gondrand remercie l'Assemblée de cette confiance. Il ajoute: «Je souhaite promouvoir l'Association et sensibiliser la population quant à l'importance des institutions que nous représentons et qui tendent à intervenir face aux situations d'urgence et aux catastrophes qui surviennent dans le monde entier.»

Après la partie officielle, les participants ont écouté avec attention une conférence de Jean-Jacques Wagner, géophysicien de renommée mondiale, intitulée: «Le Tsunami (26.12.2004), malédiction de la nature ou négligence de l'Homme?» □

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION NEUCHÂTELOISE DE LA PROTECTION CIVILE (UNPC)

La roue tourne...

Une bonne cinquantaine de membres ont participé à cette assemblée générale qui s'est tenue à l'Espace Dubied de Couvet. A cette occasion, la section neuchâteloise de l'Union suisse pour la protection civile a accueilli Monika Dusong, conseillère d'Etat, accompagnée de Claude Gaberel. Peu avant, comme pour marquer son attachement à la conservation du patrimoine, Michel Tardin, président de l'UNPC, a tenu à marquer son retrait de la présidence en faisant visiter un haut lieu de l'industrialisation du Val de Travers, St-Sulpice, dont il reste un Ecomusée. Une étonnante ballade conduit les visiteurs jusqu'aux sources de l'Areuse en passant par quelques découvertes dans les entrailles de la terre.

RENÉ MATHEY

Dans son rapport, Michel Tardin insiste sur le fait qu'il faut que chacun prenne en compte la nouvelle structure que constitue la Protection de la population. «Les organisations partenaires que sont la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et la protection civile, doivent remplir leur tâche d'une façon coordonnée. Il est donc souhaitable qu'un rapprochement des différentes associations se réalise aussi...»

Le président déplore aussi le fait que ce changement n'a pas été compris et accepté par tout le monde et que cela s'est traduit pas

plusieurs démissions de communes (8). En y ajoutant celles qui ont été «radiées» de la liste des membres pour défaut de paiements de cotisations (!), c'est donc environ le quart des communes neuchâteloises qui ne font plus partie de l'UNPC. Sans vouloir s'immiscer dans les affaires de l'association ou encore vouloir faire de la politique de «Café du Commerce», on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit de «dégâts collatéraux» causés par une incompréhension des enjeux d'un concept que personne ne comprend vraiment...

Nouveau président

Après l'adoption des différents rapports, Michel Tardin a présenté la candidature de Robert Goffinet, de Colombier, déjà largement connu dans le milieu. Son entretien, son engagement politique et sa connaissance de l'institution en fait le candidat idéal pour succéder à Michel Tardin. Les membres ne s'y sont pas trompés et c'est à l'unanimité que Robert Goffinet a été nommé président de l'UNPC.

Le message des autorités cantonales

Pour Monika Dusong, future conseillère d'Etat «retraitée», il lui paraissait évident de rendre hommage à la protection civile, mais aussi, de montrer que les réformes cantonales récemment apportées ne pouvaient constituer que des avantages pour la Protection de la population. Avec sa fougue et son optimisme coutumier, Monika Dusong a confirmé que le règlement d'application allait être mis en vigueur cette année encore, tout en précisant: «La loi est une chose (...), mais il vous appartient de lui donner une âme, de la faire vivre, de la mettre en œuvre!»

Vaste programme qui d'ailleurs montre bien que les intentions politiques, si objectives et authentiques qu'elles puissent paraître